



Atos Origin / SchlumbergerSema

Des représentants des différentes sociétés françaises des deux entités se sont rencontrés le 25 septembre après midi pour un premier échange.

A cette occasion, nous avons pu constater que la direction s'abrite derrière la décision de la commission de la concurrence européenne en octobre 2003 pour en rester aux termes des communiqués officiels. Pourtant, les directions opérationnelles se rencontrent pour mettre en place la nouvelle organisation !

Ensemble nous avons noté :

- Que Bernard Bourigeaud (Président d'Atos Origin) met en avant la très grande complémentarité des opérations entre les deux sociétés. Il est de la responsabilité de la direction de garantir le maintien de tous les emplois.
Nous serons très vigilants sur ce sujet. Ce sera l'un des critères qui nous permettra de juger du succès de cette intégration. En tout état de cause nous nous opposerons à tout licenciement.
- Que Bernard Bourigeaud reconnaît une grande compétence aux salariés de Sema. Nous prenons note de ces déclarations. Nous entendons que les compétences de chaque salarié soient respectées et développées.
Nous entendons qu'aucune atteinte ne soit faite à la dignité de chacun des salariés.
- Que dans les précédentes fusions réalisées par le groupe la question des statuts du personnel a toujours été traitée dans un second temps. L'ensemble des sociétés est régie par la convention Syntec, complémentairement chaque branche (intégration, infogérance,...) est régie par des accords qui lui sont propres
- Que pour la direction d'Atos Origin le résultat de cette intégration sera de renforcer et d'accroître la base clients. Nous rappelons que la motivation des salariés est nécessaire pour une bonne exécution du service aux clients.

Nous avons pris acte du rachat. Nous appelons tous les salariés à la vigilance. Nous, représentants CGT, avons convenu de nous revoir, de travailler ensemble pour apporter des réponses, proposer des initiatives à l'ensemble des salariés des deux entités pour obtenir des garanties sur le maintien de tous les emplois et de nos droits.

Le 25 septembre 2003